

Aiacciu, u 19 di ferraghju di u 2023

CUMUNICATU DI STAMPA DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA

Rencontre entre le Conseil exécutif de Corse et Gérald Darmanin à Corti : réunion de travail sur cinq dossiers stratégiques ne relevant pas du processus

Le Conseil exécutif de Corse a participé aujourd'hui, dimanche 19 février, à Corti, à la visite du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin, également Ministre en charge des relations avec la Corse.

Cette visite a tout d'abord permis d'organiser une réunion de travail entre le Conseil exécutif de Corse et le Ministre Gérald Darmanin, les Préfets de Corse et de Haute-Corse, et le SGAC de Corse.

Proposée par le Conseil exécutif de Corse et acceptée par le Ministre, cette réunion visait à aborder des dossiers ne relevant pas du processus, mais présentant un caractère stratégique et urgent, et dans lesquels le Conseil exécutif a fait des propositions précises dont la mise en œuvre nécessite des réponses de l'Etat.

Cinq sujets étaient ainsi inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Le dossier de l'énergie, présenté par Julien Paolini, Président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse.
Le Conseil exécutif est dans l'attente des réponses de l'Etat sur l'équilibre à construire avant avril prochain dans le cadre de la révision de la PPE : engagement de la construction de la nouvelle centrale du Ricantu et fermeture définitive du Vaziu ; garanties sur l'énergie de transition retenue ; mesures nouvelles en matière de maîtrise de l'énergie et du développement des ENR.
- 2) Le dossier des déchets, présenté par Guy Armanet, Président de l'Office de l'environnement de la Corse.
Le Conseil exécutif a demandé des garanties financières et juridiques sur les différents volets et principes actés dans le projet de Plan de gestion des déchets de la Collectivité de Corse, et notamment maîtrise publique de la gestion des déchets ; financement prioritaire du tri à la source et de la gestion territorialisée des bio déchets ; soutien aux intercommunalités pour la mise en œuvre de la collecte...
- 3) Le dossier de la santé, présenté par la Conseillère exécutive Lauda Guidicelli, véritable priorité pour l'ensemble des Corses, incluant la question urgente de la mise à niveau des infrastructures de santé existantes, et le soutien de l'Etat sur le projet de CHRU (Centre Hospitalier Régional Universitaire) en Corse.
- 4) La redéfinition des dispositifs d'aide issus des grands programmes prévus à l'échelle de la France (France Relance ; France 2030 ; dispositifs de soutien aux salariés et aux ménages) pour prendre en compte les spécificités et contraintes propres de la Corse et de son tissu économique et social,

dossier présenté par Alex Vinciguerra, Président de l'Agence de développement économique de la Corse.

- 5) La reconfiguration de l'enveloppe de continuité territoriale, pour intégrer les surcoûts générés par l'inflation, la hausse des carburants, et la fiscalité écologique dans le transport aérien. Cette demande est particulièrement urgente à la veille de la nouvelle DSP dans le domaine aérien, avec des enjeux économiques et sociaux majeurs pour la Corse et pour garantir le maintien d'un service public de qualité, à un prix accessible pour les Corses.

La réunion s'est tenue dans un climat constructif et d'écoute réciproque.

Le Ministre Gérald Darmanin a pris note des analyses et propositions du Conseil exécutif de Corse et a indiqué que les Ministres en charge des différents dossiers évoqués reviendraient rapidement vers le Conseil exécutif pour lui communiquer les propositions du Gouvernement et de l'Etat.

Cette réunion de travail avait été précédée le matin par la signature d'opérations portées par la commune de Corti, pour un montant total d'environ 30 M€, avec une participation financière de la Collectivité de Corse de près de 8 M€, qui s'intègrent dans un projet stratégique du développement de Corti, ville université, ayant vocation à être une locomotive pour la Corse de l'intérieur.

Ce projet, co-construit par la Ville, l'Université de Corse, la Collectivité de Corse et l'Etat, revêt une forte dimension symbolique car il concerne la capitale historique de la Corse de Pasquale Paoli, celle des Lumières, des libertés fondamentales et de la première Constitution écrite.